

AG 2024 : mercredi 18 septembre

Rapport moral

① Les effectifs

2023-2024 : 51 licenciés 13 adhérents Comité VDS : environ 5.374 FFB : environ 74.000
Prévision 2024-2025 : essayons de stabiliser notre nombre de licenciés ! 45 ce serait déjà bien.

② Les tarifs

Licences 70€ adhésions 20€

Rappel : on rend 60€ au Comité et à la FFB sur chaque licence au lieu de 55€.

Augmentation de 5€ de la part FFB / Comité

Prix carnet identique : 40€ Tarif tournoi pour les « extérieurs » : 5€

Simultanés VDS 6€ au lieu de 5 mais le Club prendra en charge 1€ donc tarif inchangé.

③ Les tournois

De nombreux simultanés Ne vous plaignez pas ça coute plus cher au Club. : 2€90 rondes régu 1€40 !!!

Tournois « Rince-glotte ». Un ou deux par mois pour plus de « convivialité » entre adhérents.

④ Realbridge Responsables : JP Léger et Serge Magen

Fin de parcours par manque de participants.

Merci à Jean-Pierre Léger pour tout le travail accompli.

Et sait-on jamais, Realbridge reviendra peut-être un jour... Pourquoi pas un après-midi ?

⑤ Les compétitions

Elles ne sont plus jouées au Club mais à Feucherolles, car nous ne disposons plus des locaux à temps complet. Vous ne payez rien, le Comité envoie la facture que le Club règle : 15€ la table. 750€ cette année

Côté pratique : quand vous devez recevoir l'équipe adverse vous l'avisez que le match se jouera à Feucherolles, mais, si cela les arrange, vous pouvez leur proposer de jouer chez eux. Economie pour nous !

⑥ Les résultats Très moyens par rapport à l'année précédente ! qui était une grande année !

Moyens en Interclubs, qui est l'épreuve significative pour mesurer la bonne santé d'un Club !

Le haut niveau de nos tournois « Clubs » devrait favoriser la progression de nos joueurs de compétition.

On s'améliore en se mesurant à plus fort que soi.

Capitaines : LEBLANC Div1 notre tête de gondole THELINGE Div 2 HARDY - ROYER Div 3 BEUFORT Div 4

⑦ Les cours

Le TOP pour les cours de perfectionnement grâce aux cours de l'Université du bridge préparés par les meilleurs joueurs français.

Tarif « syndical » conseillé par le Comité inchangé : 130€ pour le trimestre ou 13€ le cours.

Pour les débutants : Serge Reprise des cours mercredi 25 septembre 10h00.

⑧ Le partenariat Le partenariat doit être actif.

En cas d'Howell, on ne doit plus attendre « le joueur » on doit aller le chercher !

Félicitations à Catherine qui nous a évité de nombreux Howells au mois d'août.

⑨ Merci à vous tous pour l'aide fournie pour la mise en place et le rangement du matériel.

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 SEPTEMBRE 2024

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt quatre, le 18 septembre, à 10 heures 30,

Le Bridge Club Seine Vallée s'est réuni en Assemblée dans les locaux du Club sur convocation du Président à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier et rapport du Censeur
- Approbation des comptes et quitus aux membres du Conseil d'Administration
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (1/3 renouvelable)
- Election du Censeur et d'un suppléant pour l'exercice 2024/2025
- Questions diverses

Jean-Luc Guesdon, Président, déclare la séance ouverte.

Sont présents : 27 adhérents

Sont représentés : 10 adhérents

Le procès-verbal de la présente séance sera assuré par la secrétaire Danièle Bréant.

1^{ère} RESOLUTION : RAPPORT MORAL

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} RESOLUTION : RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU CENSEUR APPROBATION DES COMPTES ET QUITUS AUX MEMBRES DU CONSEIL

Catherine Perret, trésorière, donne lecture de son rapport :

Bénéfice de l'exercice : 2.519€

Après avoir entendu la lecture :

- du rapport financier pour l'exercice 2023/2024
- du rapport du censeur,

L'Assemblée Générale approuve le compte de résultat et le bilan tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports.

Elle approuve également le budget établi pour l'exercice 2024/2025 .

Elle donne quitus, pour leur gestion, pour l'exercice 2023/2024, à tous les membres du Conseil d'Administration.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

3^{ème} RESOLUTION : RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (1/3 renouvelable)

1/3 renouvelable : Jean-Luc GUESDON et Jean-Pierre LEGER Ils sont réélus à l'unanimité.

Le Bureau 2024-2025 : Président : Jean-Luc GUESDON (21) Vice-présidente : Marie-Joëlle THELINGE (22)

Trésorière : Catherine PERRET (23) Secrétaire : Danièle BREANT (22)

Membres : Serge MAGEN (23)

Webmaster : Jean-Pierre LEGER (21)

Election à l'unanimité de 2 nouveaux membres : Nathalie BOURGEOIS et Serge HARDY.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

4^{ème} RESOLUTION : ELECTION DU CENSEUR ET D'UN SUPPLEANT

Après en avoir délibéré, l'Assemblée nomme : Michel Egger comme censeur pour l'exercice 2024 /2025

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

5^{ème} RESOLUTION : LA COMMISSION DES LITIGES

Président : Serge MAGEN

Membres : Nicole DUCROT / Jean-Pierre MALAVIALLE / Evelyn GRUN / Jean-Paul GERARDIN qui n'a ni licence ni adhésion au Club est remplacé par Jean-Claude CHESNY.

En cas de « litige » entre joueurs au Club, l'attitude des gens du Bureau doit être conciliante et neutre.

Après, si le problème persiste, il faut saisir la « Commission des litiges ».

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

6^{ème} RESOLUTION : QUESTIONS DIVERSES

Le repas de Noël : **retenir auprès de la municipalité et à quelle date ?** le mercredi 18 Décembre à proposer.

Etre très stricte pour le « bon » rangement de notre salle.

7^{ème} RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts ou formalités prévus par la loi.

Rien n'étant plus prévu à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 h.

Danièle BREANT
Secrétaire

Jean-Luc GUESDON
Président